

servir les intérêts du peuple. Et quels intérêts ? ses intérêts les plus chers et les plus sacrés, ses intérêts éternels. Par cette œuvre en effet la religion vient puissamment en aide aux vivants et aux morts parmi le peuple ; aux vivants, en les enrôlant sous le patronage du glorieux St. Joseph dans une association de prières et de bonnes œuvres qui fait leur force, leur soutien dans le rude sentier du devoir et les prépare à la grâce de la persévérance finale ; aux morts, en leur procurant le bienfait d'une sépulture plus honorable que celle à laquelle ils pourraient généralement prétendre d'ailleurs, et ce qui est encore bien plus précieux, en leur procurant le bénéfice des prières, des indulgences et des bonnes œuvres de l'association et surtout le bénéfice inestimable du saint sacrifice de la messe qui est offert pour chaque associé en particulier, au jour de son enterrement, et pour tous les associés défunts en général, tous les ans dans l'octave des morts. Tels sont les précieux avantages que l'association dite de l'*Union de Prières et de Bonnes Œuvres* offre à ses membres. Et à quelles conditions les offre-t-elle ? aux conditions les plus faciles et les plus propres à les mettre à la portée de tous. Il suffit pour être reçu membre de cette associa-